

---

# L'état des cultures au Québec

---

Le 25 février 2014

Rapport N° 15 – Bilan 2013

## Synthèse de la saison :

Le présent rapport résume les conditions climatiques de la saison 2013 et leurs impacts sur les cultures assurées. Des bilans et des communiqués par région administrative sont aussi disponibles sur le site Internet de La Financière agricole du Québec, sous les sections « [Accès médias – Événements – Bilans en assurance récolte](#) ». Vous pouvez également consulter les numéros précédents de l'État des cultures à la même adresse, sous les sections « [Centre de documentation – Documents d'intérêt public – Études – États des cultures – 2013](#) ».

## En bref :

- Les conditions climatiques de la saison 2013 ont été favorables à la production agricole dans la majorité des régions, sauf dans les régions du nord-est où elles ont été un peu plus difficiles;
- Les plantes pérennes ont été affectées par endroits par le gel hivernal, et les abeilles par le varroa, mais les pommiers et les bleuétières ont bien survécu à l'hiver 2012-2013;
- La saison a débuté par une récolte de sirop d'érable qui s'est avérée très bonne en quantité et en qualité pour la grande majorité des régions;
- Les pluies fréquentes de la fin de mai à la fin de juin ont rendu difficile la fin des travaux de semis et nécessité des reprises des opérations. Des gelées à la mi-mai ont nui à la croissance des cultures;
- Des gelées tardives jusqu'en juin ont causé des dommages d'intensité variable aux fleurs de bleuets, ce qui a entraîné une baisse marquée des rendements;
- Le temps souvent frais de l'été a affecté le développement des cultures annuelles, particulièrement celles semées tardivement;
- Des épisodes de chaleur à l'été et une période de beau temps à l'automne, combinés à la longue saison de végétation, ont permis d'atténuer les retards de la majorité des cultures annuelles et de faciliter les récoltes;
- Des périodes d'excès ou de manque de pluie, du gel tardif, de la grêle, des insectes et des maladies en cours de saison ont causé des dommages localisés parfois importants;
- La récolte de foin a été plus difficile en raison de l'excès de pluie, mais les rendements pour l'ensemble des fauches de foin ont été autour des moyennes, sauf dans les régions du nord-est où ils ont été légèrement inférieurs. La qualité a été autour de la moyenne ou légèrement inférieure;
- Les récoltes d'automne se sont bien déroulées pour la majorité des cultures, mais certaines ont été retardées par le manque de mûrissement, la maturité inégale, la pluie ou la neige par endroits;
- En résumé, le début de la saison avait été peu propice à la production agricole, sauf pour celle du sirop d'érable, tandis que la deuxième moitié de la saison a été plus favorable à la grande majorité des récoltes;
- Les rendements des cultures annuelles ont différé en fonction des cultures, des régions, des secteurs, des types de sol et des dates de semis; en général, les rendements et la qualité des récoltes ont été de légèrement inférieurs à légèrement supérieurs aux moyennes. La récolte des pommes a, quant à elle, été très bonne;
- En date du 17 février 2014, La Financière agricole du Québec a versé à 3 386 entreprises des sommes totalisant 26 798 100 \$ en assurance récolte, principalement pour le foin, les légumes, le maïs et les bleuets;

- De plus, les indemnités pour les dommages causés par la sauvagine ont été de 2 360 100 \$, ce qui constitue la plus importante année d'indemnisation à ce chapitre depuis la mise en place de ce programme;
- Les valeurs assurées étaient de 1 269 407 100 \$. Les contributions des 12 416 adhérents s'établissaient à 27 234 500 \$, et celles des gouvernements à 39 677 900 \$;
- La Financière agricole prévoit verser des indemnités totalisant 29,7 M\$, comparativement à une moyenne annuelle de 60,6 M\$ de 2008 à 2012.

-----

### Les conditions climatiques de la saison 2013

Les conditions climatiques du début de la saison ont été plutôt variables dans la plupart des régions. La période hivernale, marquée principalement par un faible couvert de neige, a occasionné du gel hivernal, ce qui n'a pas été propice à la survie des fraisières et des prairies dans certains secteurs. La survie à l'hiver des abeilles a aussi été difficile à cause du varroa. Par contre, les vergers et les bleuetières n'ont pas subi de dommages à la suite de l'hiver. Au printemps, la récolte de sirop d'érable s'est déroulée sur une longue période, ce qui a favorisé, pour la grande majorité des régions, une très bonne production tant en quantité qu'en qualité.

L'ensemencement des cultures annuelles qui s'est fait dans d'excellentes conditions jusqu'au 10 mai a ensuite été retardé par des périodes soutenues de pluie abondante et par des températures fraîches jusqu'à la fin de juin, selon les régions. La situation a nécessité la prorogation des dates de fin des semis de plusieurs cultures pour l'ensemble de la province. De plus, certaines superficies ont dû être ressemées ou n'ont pas été semées, alors que la levée et la croissance des plantes ont varié en raison de ces mêmes conditions. Des gels tardifs sont survenus par endroits à la mi-mai dans les vergers et les fraisières, et jusqu'au début de juin dans les bleuetières au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, des dommages importants ont été causés aux cultures par la sauvagine, ce qui a également nécessité des reprises de semis, surtout dans le maïs. Par contre, la floraison des pommiers a eu lieu dans la période habituelle, sans problème particulier. Au début de juillet, l'avancement de la première fauche de foin et le développement des cultures annuelles accusaient un retard généralisé par rapport à la période habituelle.

En deuxième partie de saison, les conditions plus équilibrées de température et de précipitations ont

été généralement plus favorables pour le développement des cultures et pour les opérations de récolte. Cependant, dans certaines régions de l'est, particulièrement celles plus au nord, des séquences de manque de pluie dans la première moitié de juillet et en août ont nui à la repousse du foin, notamment à la reprise des graminées en deuxième fauche. Dans toutes les régions, quelques périodes plus sèches ont également affecté les cultures en terres sablonneuses, plus particulièrement les pommes de terre, le canola et le soya. Quelques séquences d'excès de chaleur survenues à des stades critiques ont nui au développement de certaines cultures, particulièrement les légumes de transformation. Dans certains secteurs, ce sont les nombreuses précipitations jusqu'en août qui ont nui à la croissance des plants, particulièrement dans les terres moins bien drainées et les sols lourds et pour les semis tardifs. Ces conditions ont également rendu difficile la récolte de la deuxième fauche et retardé les autres fauches.

À la fin d'août et en septembre, il y a eu des journées de beau temps, mais également des périodes de températures fraîches et de précipitations abondantes qui ont ralenti le mûrissement des cultures et les opérations de récolte, ce qui a nécessité la prorogation des dates de fin des récoltes pour certaines cultures. Les conditions humides ont favorisé le développement des maladies fongiques et occasionné un déclassement des céréales à cause d'une présence de toxines beaucoup plus élevée que d'habitude. Le travail des abeilles a également été souvent entravé par les précipitations et par le manque de chaleur et de luminosité, et la production de miel en a été affectée. Par ailleurs, un épisode de gel hâtif à la mi-septembre, en Abitibi-Témiscamingue, au Lac-Saint-Jean et dans les secteurs nord de l'Outaouais et des Laurentides, a nui à la maturité des champs semés tardivement. Les vergers ont bénéficié d'un apport constant d'eau et la cueillette des pommes a été excellente.

De la fin de septembre jusqu'à la mi-octobre, du beau temps et l'absence d'un gel mortel généralisé ont permis d'atténuer les retards accumulés, et ont favorisé le mûrissement et l'avancement des récoltes. Cependant, de la mi-octobre à la mi-novembre, des pluies abondantes, des vents forts, des températures très froides et la neige hâtive ont retardé la fin de quelques récoltes. Conséquemment, l'atteinte d'un taux d'humidité adéquat du maïs-grain a été difficile dans certains secteurs, ce qui s'est soldé par une baisse de qualité au battage et au séchage. Dans les régions périphériques, des champs de céréales ont été écrasés sous le poids de la neige. En raison des maturités inégales et du manque de mûrissement plus prononcé dans les régions plus au nord et plus à l'est, certaines superficies n'ont pas été récoltées avant l'installation de l'hiver.

Aucun important événement climatique violent n'a affecté les cultures de façon spectaculaire en 2013. Par contre, le varroa, des insectes (la légionnaire uniponctué, l'altise et la cécidomyie du chou-fleur), des maladies (la sclérotinia et la brûlure bactérienne), des épisodes d'excès de vent à la mi-mai et à la mi-septembre ainsi que de la grêle les 2 et 4 août ont occasionné des dommages localisés parfois importants. De plus, certaines pluies fortes et abondantes ont entraîné la crue des eaux de même que l'érosion, le lessivage ou le croûtage des sols par endroits.

L'année 2013 a été favorable grâce, dans plusieurs régions, à de bonnes conditions durant la deuxième partie de la saison, ce qui a permis de récupérer le retard de croissance en début de saison et de généralement bien réaliser les opérations de récolte. Somme toute, selon la répartition et l'intensité des phénomènes climatiques observés sur le territoire, et selon les dates de semis et les types de sol, les rendements ont varié de légèrement inférieurs à légèrement supérieurs à la moyenne. Par contre, pour les bleuets, les fraises, le miel, les pois de transformation et le foin dans le secteur nord-est, les rendements ont été inférieurs. Ils ont été supérieurs pour les pommes et le sirop d'érable et, dans certaines régions, pour les pommes de terre et le maïs-grain.

### **Les cultures fourragères et céréalières**

La survie à l'hiver des **plantes fourragères** a été généralement bonne, à l'exception de certains secteurs qui ont eu une faible couverture de neige et où le gel hivernal a causé des dommages. Les conditions climatiques du début de la saison de végétation ont été favorables à la croissance des fourrages. Par la suite, les précipitations abondantes du mois de juin ont retardé la première fauche de foin qui s'est terminée plus

tardivement que d'habitude. Dans plusieurs régions, les précipitations régulières observées tout au long de l'été ont été favorables au regain des prairies et à la repousse des fourrages après la fauche, mais elles ont compliqué la récolte de la deuxième fauche de foin. Cependant, particulièrement dans les régions du nord-est, la deuxième fauche a été affectée par le manque de pluie en juillet et en août et, dans les régions plus à l'ouest, par la légionnaire uniponctué, par endroits. Les rendements pour l'ensemble des fauches de foin ont été autour des moyennes, sauf dans les régions du nord-est où ils ont été légèrement inférieurs. La qualité a été autour de la moyenne ou légèrement inférieure. Les indemnités versées ont totalisé 7 590 800 \$, principalement au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour les céréales, le maïs et les protéagineuses, le temps frais et pluvieux de la mi-mai à la fin de juin a causé des dommages dans plusieurs champs, retardé la fin des semis et compliqué les applications d'herbicides. Les récoltes de la majorité des **céréales** se sont généralement bien déroulées, mais les pluies fréquentes ont retardé les récoltes de l'avoine dont certains champs n'ont pas été récoltés dans les régions plus à l'est. Les rendements des céréales ont été près des moyennes, sauf pour les champs semés tardivement pour lesquels le mûrissement a été difficile. La qualité a été généralement autour de la moyenne, mais celle du blé et de l'orge a été parfois inférieure. En effet, l'excès de pluie et le temps frais de la saison ont occasionné des grains fusariés, la présence de toxines et des poids spécifiques légers, par endroits.

Les récoltes du **maïs-grain**, du **maïs fourrager** et des **protéagineuses** se sont généralement effectuées dans de bonnes conditions, mais les pluies d'automne ont retardé davantage celles du soya et du maïs-grain, ce qui a nécessité la prorogation des dates de fin des récoltes. Les rendements du soya ont été variables, allant d'inférieurs à supérieurs à la moyenne. L'excès de pluie a favorisé le développement de maladies (sclérotinia) sur cette culture, alors que la sécheresse, le gel hâtif et la neige ont causé des dommages par endroits. Les rendements du maïs-grain ont été généralement autour des moyennes ou légèrement inférieurs, mais ils ont été supérieurs par endroits et la qualité a été autour de la moyenne ou inférieure. Dans les régions du sud-ouest, le grain était sec et de belle qualité. Par contre, dans celles plus à l'est, le taux d'humidité adéquat a été difficile à atteindre, ce qui s'est soldé par une baisse de qualité au battage et au séchage. Pour le canola, le haricot sec et le

maïs fourrager, les rendements ont été d'autour des moyennes à légèrement inférieurs à celles-ci dans l'ensemble, mais inférieurs pour certaines cultures en certaines régions à cause des insectes, de la sécheresse, du manque de chaleur ou du gel hâtif. Les indemnités pour les céréales, le maïs et les protéagineuses ont atteint 7 825 600 \$, dont 4 101 400 \$ pour le maïs-grain et le maïs fourrager.

### **Le sirop d'érable, les cultures fruitières et légumières, les pommes de terre et l'apiculture**

Le rendement et la qualité du **sirop d'érable** ont été en général très bons, sauf quelques exceptions où la saison de la coulée a été écourtée. Les indemnités pour cette production se chiffrent à 117 000 \$.

Les rendements des **fraises** ont été généralement autour de la moyenne, mais inférieurs, selon les régions, en raison soit du gel hivernal, du gel de fleurs, de l'excès ou du manque de pluie, ou des maladies. La floraison des **pommiers** a été bonne, bien que les conditions fraîches aient favorisé le développement de la brûlure bactérienne par endroits. Par la suite, les vergers ont bénéficié d'un apport constant d'eau, ce qui a été favorable au développement des pommes. En septembre, les conditions climatiques ont été exceptionnelles pour la récolte : les rendements ont été généralement supérieurs à la moyenne et la qualité des fruits a été belle. Les températures relativement fraîches, jumelées à des précipitations fréquentes de la fin juillet à la mi-août, ont entraîné des rendements de **miel** inférieurs à la moyenne ou autour de celle-ci, selon les régions. Les indemnités pour les fraises, les pommes et l'apiculture ont été de 2 108 500 \$.

Des gels tardifs en mai et en juin ont endommagé les fleurs de **bleuets** de façon variable, selon les secteurs. Les bleuets étaient peu nombreux et petits et, conséquemment, les rendements ont été inférieurs à la moyenne dans la majorité des bleuetières au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Sur la Côte-Nord, la récolte a été bonne en général, à l'exception de certains cas isolés de gel printanier. Les indemnités se chiffrent à 3 716 800 \$.

Pour les légumes en général, l'excès de pluie en début de saison a causé un retard dans la progression des semis et nécessité des reprises de semis. Pour les **pois de transformation**, en plus des champs qui ont été affectés en début de saison, d'autres ont souffert de quelques séquences d'excès de chaleur en juillet ou de précipitations empêchant la récolte. Les rendements ont été autour de la moyenne ou inférieurs à celle-ci. Les rendements des **haricots**

et du **maïs sucré** de transformation ont été près des moyennes ou légèrement supérieurs, notamment pour les haricots. Par contre, dans le secteur ouest de la Montérégie, les vents forts mêlés aux pluies abondantes à la mi-septembre ont causé des meurtrissures sur les gousses de haricots en plus de retarder les opérations de récolte du haricot extra-fin dans Lanaudière. Les indemnités totalisent 1 842 000 \$, dont 1 264 700 \$ pour les pois.

Pour les **cultures maraîchères**, les périodes de manque de chaleur d'août et de septembre ont affecté les cultures et ont compliqué les récoltes. L'excès d'humidité ainsi que les maladies ont aussi diminué les rendements et la qualité de certains champs de légumes. Les légumes feuillus, dans Lanaudière en particulier, ont été attaqués par un insecte (la cécidomyie), ce qui a occasionné des pertes de rendement importantes. Dans l'ensemble, les rendements ont varié d'autour des moyennes à inférieurs à celles-ci, et la qualité a été bonne. Les indemnités totalisent 2 648 100 \$.

Pour les  **pommes de terre**, les conditions climatiques ont été généralement favorables, mais le manque de précipitations au début de juillet a nui au développement des tubercules dans les terres sablonneuses. De plus, les pluies de l'automne ont favorisé le développement de maladies. Les rendements ont été autour de la moyenne à légèrement inférieurs à celle-ci, sauf en Montérégie où ils ont été très bons. Les indemnités se chiffrent à 942 300 \$.

### **Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte et pour la sauvagine**

Au total, 5 526 avis de dommages ont été enregistrés pour la saison 2013. Notons que le nombre moyen des avis de dommages des cinq dernières années (de 2008 à 2012) est de 7 379. La Financière agricole prévoit que le total des indemnités versées en assurance récolte pour la saison 2013 atteindra 29 700 000 \$, comparativement à une moyenne de 60 625 000 \$ de 2008 à 2012.

Les indemnités versées au 17 février 2014 pour la saison 2013 étaient de 26 798 100 \$ pour 3 386 entreprises. Elles se répartissaient comme suit : 7 825 600 \$ pour les céréales, le maïs-grain, le maïs fourrager et les protéagineuses, 7 590 800 \$ pour le foin, 4 254 400 \$ pour les petits fruits, 2 648 100 \$ pour les cultures maraîchères, 1 842 000 \$ pour les légumes de transformation, 942 300 \$ pour les pommes de terre, 857 500 \$ pour les pommes, 720 400 \$ pour l'apiculture (dont 372 600 \$ pour les abeilles) et 117 000 \$

pour le sirop d'érable. Les principales causes de dommages reliées à ces indemnités sont l'excès de pluie et le manque de chaleur, les gels hâtif et tardif, les maladies, la sécheresse et les insectes.

En ce qui concerne la sauvagine, les dommages occasionnés par l'oie blanche, la bernache et la grue du Canada ont touché une superficie totale de 5 905 hectares de foin. Les indemnités versées ont été de 828 200 \$. Pour le maïs-grain et le maïs fourrager, les superficies endommagées ont été de 3 051 hectares et les indemnités ont totalisé 1 444 000 \$. Enfin, pour les céréales et le soya, les superficies endommagées ont été de 245 hectares et les indemnités se sont chiffrées à 92 600 \$. Globalement, les indemnités pour les dommages causés par la sauvagine ont été de

2 360 100 \$, ce qui constitue la plus importante année d'indemnisation à ce chapitre. En effet, la présence des oies blanches dans les champs de maïs-grain semés tôt a particulièrement affecté la production dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et de la Mauricie. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce sont principalement les champs de foin qui ont été touchés.

En 2013, les valeurs assurées en assurance récolte étaient de 1 269 407 100 \$, soit une augmentation de près de 4,5 % par rapport à 2012. Les contributions des 12 416 adhérents s'établissaient à 27 234 500 \$, et celles des gouvernements à 39 677 900 \$.

-----  
Équipe de rédaction de la Direction de l'intégration des programmes :

Lise Bélanger, agente de recherche  
Sylvie Allard, agente de recherche  
Daniel Morin, agronome

Références : Informations pour les bilans régionaux de fin de saison 2013 à l'assurance récolte, les centres de services de La Financière agricole du Québec;  
Rapports de la saison 2013 de *l'État des cultures au Québec*, la Direction de l'intégration des programmes;  
Statistiques sur l'assurance récolte de l'Entrepôt de données, La Financière agricole du Québec.

**AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.**

**La Financière  
agricole**  
Québec 